

Demande d'aménagement de session de tests

L'équité entre les candidats fait partie intégrante de nos priorités. Il existe différents types d'aménagement permettant aux candidats concernés de passer leur test dans les meilleures conditions.

Nous vous remercions de bien vouloir transmettre dans un e-mail unique à mh@etsglobal.org au moins **4 semaines avant la date de test souhaitée**:

- 1) Le formulaire de demande complété;
 - 2) Les justificatifs requis.

Après examen des documents fournis, si votre demande est acceptée par ETS Global, l'accord d'aménagement vous sera adressé par e-mail et nous vous aiderons à vous inscrire à la session de test de votre choix. **Par conséquent, veillez à ne pas vous inscrire dans un centre de tests public sans nous avoir d'abord contactés.**

Pour toute demande d'aménagement pour le test TOEFL iBT®, nous vous prions de bien vouloir consulter <https://www.ets.org/disabilities/test-takers.html>.

1. VOTRE DEMANDE D'AMENAGEMENT

Avis de confidentialité et consentement à la collecte de données

Nous collectons votre nom, prénom, adresse e-mail, numéro de téléphone, préférences de centre de tests, ainsi qu'un justificatif pour traiter votre demande d'aménagement de session de test.

En soumettant ces informations, vous consentez à leur collecte et utilisation à cette fin. Vos données resteront confidentielles et seront partagées uniquement avec les personnes autorisées. Elles seront conservées uniquement pendant la durée nécessaire au traitement de votre demande, puis supprimées de manière sécurisée.

Vous avez le droit d'accéder, de corriger ou de supprimer vos informations à tout moment en nous contactant à privacy@etsglobal.org.

Veuillez compléter toutes les informations suivantes:

Informations du candidat :

Nom

Prénom

Email

Téléphone

Lieu de la
session de test

Au sein de votre institution académique ou organisme de formation

Au sein d'un centre de tests public

Précisez la ville du centre de tests dans lequel vous souhaitez passer votre test

Test concerné par l'aménagement :

- Test TOEIC® 4-Skills
 - Test TOEIC® Listening and Reading (2h)
 - Test TOEIC® Listening and Reading Adaptatif (1h)
 - Test TOEIC Bridge®
 - Test TOEFL ITP®

Format du test:

- Test papier-crayon
- Test sur ordinateur dans un centre de tests
- Test sur ordinateur avec surveillance à distance

Important : le format du test dépend de l'aménagement accordé ainsi que de la disponibilité du centre de tests public. Il ne peut être garanti.

Quel(s) aménagement(s) sollicitez-vous ?

Veuillez consulter l'annexe en page 3 afin d'avoir plus de détails sur les aménagements disponibles.

- 50% de temps supplémentaire pour toutes les sections du test
- Agrandissement du fascicule et de la feuille de réponses en format A3
- Pauses séquencées
- Omission de la section de compréhension orale (Listening)
- Omission de la section de compréhension écrite (Reading)
- Utilisation d'un casque pour la section de compréhension orale (Listening)
- Test audio uniquement
- Test en Braille
- Nourriture et boissons
- Secrétaire d'épreuves
- Lecture labiale du script de la section compréhension orale (Listening) par un lecteur
- Salle Accessible PMR (Personne à Mobilité Réduite)
- Pauses allongées (jusqu'à 3 heures) entre chaque section
- Matériel médical :
 - Appareil auditif
 - Détecteur de glycémie
- Autre matériel médical - à préciser :

Autre aménagement non listé (à préciser ci-dessous)

2. JUSTIFICATIFS REQUIS (AU CHOIX)

Afin de respecter le secret médical et la protection des données personnelles, **les justificatifs ne doivent pas mentionner la pathologie**. Par exemple, les bilans orthophoniques ne sont pas acceptés.

En revanche, tous les justificatifs doivent mentionner l'aménagement souhaité.

Profil	Document requis (un document au choix)
Étudiant	Un avis médical délivré par le SUMPPS – Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé - pour l'année scolaire en cours ou éventuellement l'année précédente.
	Une notification d'aménagement des examens obtenue pour le Baccalauréat et délivrée par le médecin scolaire, valide pour la durée des études supérieures.
	Une attestation MDPH ou CDAPH d'aménagement des examens.
	Une notification d'aménagement des examens délivrée par la Direction de l'établissement de rattachement, précisant qu'après étude de son dossier médical, l'étudiant bénéficie d'aménagements pour tous ses examens.
Non-étudiant	Une RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) accompagnée d'un certificat médical récent.
	Un certificat médical délivré par un médecin agréé par l'ARS (Agence Régionale de Santé).

ANNEXE : PRINCIPAUX AMÉNAGEMENTS POSSIBLES

Pour tout aménagement souhaité mais non listé, merci de nous contacter par e-mail à :
mh@etsglobal.org

Temps supplémentaire:

Le candidat peut demander du temps supplémentaire pour lire et préparer les questions.

Aides visuelles :

- **Agrandissement A3** du fascicule et de la feuille de réponses. Le candidat peut demander une version agrandie du matériel de test (fascicule) afin de faciliter la lecture et le report des réponses.
- **Test en Braille.** Le candidat peut demander de passer le test en braille. Cet aménagement n'est pas disponible pour les sessions de tests en centre de tests public.
- **Test audio uniquement.** Le candidat peut demander à passer une version adaptée du test. **Attention:** le candidat ne recevra un score que sur la partie de compréhension orale. ETS Global ne met pas à disposition de l'audio description de la partie de compréhension écrite (Reading). Cet aménagement n'est pas disponible pour les sessions de test en centre de tests public.

Aides auditives :

- **Placement le plus près possible de la source sonore**, dans la salle de test.
- Le candidat peut demander **un casque** au TCA (administrateur de centre de tests) pour mieux écouter la section de compréhension orale.
- **Lecture du script** de la partie de compréhension orale (Listening) du test par un lecteur anglophone. Le candidat doit lire sur les lèvres. La lecture du script n'est pas disponible en centre de tests public.
- **Omission de la partie de compréhension orale (Listening).** Le candidat ne recevra un score que pour la partie de compréhension écrite (Reading).